

Centre de Ressource Vie Autonome – Région Péninsule Acadienne inc.
(CRVA-PA)



Plan stratégique 2008-2012



Voir au-delà du handicap



LÉGENDE

Photo 1 : L'honorable Ed Doherty, ministre de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail et Émilie Haché, directrice du CRVA-PA.

Photo 2 : Jean-Paul Losier, non-voyant et enseignant à la retraite.

Photo 3 : Paul-Claude Bérubé, président de l'ACCVA, avocat de profession et Aline Duguay, membre du Conseil d'administration du CRVA-PA.

Photo 4 : Amélie Archer, atteinte de paralysie cérébrale et participante au pageant de son école.

Photo 5 : Aldor Gionet, non-voyant et Jean-Marc Savoie en tandem.

Photo 6 : Jonathan Roch-Noël, maire de Shippagan et Jean-Marc Savoie, unijambiste et bénévole de l'année 2006.

ADRESSE

CRVA-PA inc.
183-B, boul. J.-D.- Gauthier
Shippagan (N.-B.)
E8S 1M8

Téléphone : (506) 336-1304

Télécopieur : (506) 336-1322

Site Internet : www.crva-pa.ca

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Afin de faciliter la lecture du présent document, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.



Plan stratégique

2008-2012

Adopté le 25 septembre 2007 par le Conseil d'administration
du Centre de Ressource Vie Autonome – Région Péninsule Acadienne inc.

Le 22 novembre 2007, à l'Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des centres de vie autonome, il a été décrété par résolution spéciale des membres de l'ACCVA que la dénomination sociale serait désormais changée à Vie Autonome Canada (VAC). L'acronyme ACCVA est utilisé dans ce document, étant donné qu'il a été adopté avant cette date.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 AVANT-PROPOS	1
2.0 INTRODUCTION	3
3.0 PREMIÈRE PARTIE : Le processus de la planification stratégique	4
3.1 La démarche d'élaboration du plan stratégique	5
3.1.1 Rencontres de consultation	5
3.1.2 Sondages et réunions du Comité du plan stratégique.....	6
3.1.3 Compilation et analyse des résultats	6
3.1.4 Rédaction	6
4.0 DEUXIÈME PARTIE : Le Centre de Ressource Vie Autonome – Région Péninsule Acadienne inc. : ce qu'il est, ce qu'il peut devenir	7
4.1 Environnement interne	7
4.1.1 Profil du Centre	7
4.1.2 Vision	8
4.1.3 Mission	8
4.1.4 Valeurs	8
4.1.5 Principes directeurs	9
4.1.6 Philosophie de la Vie autonome.....	9
4.1.7 Forces et défis	10
4.1.8 Profil de la clientèle cible	11
4.2 Environnement externe	12
4.2.1 Profil de l'ACCVA	12
4.2.2 Programmes mandatés	13
4.2.3 Profil démographique	15
4.2.4 Partenaires	16
4.3 CONCLUSION	17
4.4 Équipe de travail	18
4.5 Remerciements	19
4.6 Références	19
5.0 TROISIÈME PARTIE : Plan d'action 2008-2012 – Objectifs, activités majeures et porteurs de dossiers	20

1.0 AVANT-PROPOS

La vie autonome est une vision, une philosophie et un mouvement. Elle se fonde sur le droit des personnes handicapées : de vivre en toute dignité dans la collectivité qu'elles ont choisie; de participer à tous les aspects de leur propre vie; et d'être maîtres de leur propre vie en prenant elles-mêmes des décisions.

L'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA) est une association-cadre nationale dirigée par et pour des personnes ayant un large éventail de déficiences. Faisant partie de ce réseau de 28 centres répartis à travers le Canada, le Centre de Ressource Vie Autonome - Région Péninsule Acadienne (CRVA-PA) encourage et soutient les personnes handicapées à atteindre l'autonomie en leur offrant les outils nécessaires pour faire des choix, prendre leurs propres décisions et d'en assurer la responsabilité.

Conscient de sa mission fondamentale, le *Les obstacles sociaux et environnementaux* Conseil d'administration du CRVA-PA, depuis *que les personnes handicapées rencontrent, et non les déficiences, les empêchent* sa fondation en 1999, concentre ses efforts auprès *des personnes handicapées de la Péninsule pour souvent de vivre de façon autonome et éliminer les obstacles sociaux et environnementaux d'être maîtres de leur propre vie.* qu'elles rencontrent, parce que se sont ceux-ci, et non les déficiences, qui souvent les empêchent de vivre de façon autonome et d'être maîtres de leur propre vie.

Le directeur exécutif de PLAN (Planned *« Les communautés se privent de richesses* Lifetime Advocacy Network), Al Etmanski, un *essentielles en ne profitant pas des dons* des principaux artisans du succès de la *des personnes handicapées et de leur désinstitutionnalisation en Colombie-Britannique, contribution à la vie commune*». *Al Etmanski* tout en faisant part de ses réalisations, de ses idées et de ses rêves, invite les communautés à s'interroger sur la façon dont elles pourraient s'enrichir en accordant une meilleure vie aux personnes handicapées : « *Il faut cesser de réduire les personnes handicapées à leurs droits; il faut prendre acte du fait qu'elles ont aussi, comme tous les autres citoyens, des obligations et des dons qui leur sont propres. Quant aux communautés, elles se privent de richesses essentielles en ne profitant pas des dons des personnes handicapées et de leur contribution à la vie commune et au développement économique* ».

Selon le directeur de cet organisme, plus que jamais, les employeurs des différents secteurs socio-économiques du Canada auront recours à la main-d'œuvre des personnes handicapées et pratiqueront l'insertion dans leur milieu de travail. En se dotant d'un plan stratégique, le CRVA-PA veut relever les défis qui se présenteront dans ce processus d'autonomisation et d'insertion en s'assurant de mettre en place les outils nécessaires pour que les personnes handicapées soient incluses à part entière dans tous les secteurs de notre société, tout particulièrement dans la Péninsule acadienne.

Planifier de façon stratégique fait référence à la notion de stratégie, que l'on définit comme « ce qui permet de déterminer les objectifs fondamentaux d'une organisation et de trouver les ressources nécessaires à leur réalisation ». La stratégie détermine l'orientation que doit prendre une organisation pour remplir son mandat. Un plan stratégique sert donc de carte routière pour mener la stratégie à bonne fin et atteindre des résultats à long terme.

Ce plan stratégique 2008-2012 établit pour le CRVA-PA une vision et un plan d'action sur cinq ans et élabore les étapes et les activités nécessaires pour bâtir un Centre de Vie autonome fort, viable, crédible et durable, produisant ainsi une légitimité au mouvement de la Vie autonome dans la Péninsule acadienne ainsi que les ressources nécessaires afin d'assurer la livraison des quatre (4) programmes de base mandatés par l'ACCVA.

Une planification stratégique est une planification d'équipe. En faisant participer les personnes concernées par la planification, on met sur pied une organisation bien comprise où tous sont engagés et se perçoivent comme créateurs des solutions proposées. La participation de plusieurs personnes a été essentielle à la réussite

Une planification d'équipe met sur pied de cet important exercice. Au nom de l'ensemble *une organisation bien comprise où tous* des membres du CRVA-PA, nous désirons les *sont engagés et se perçoivent comme* remercier d'avoir pris le temps de participer si *créateurs des solutions proposées.* généreusement à l'élaboration du plan

stratégique. Un merci particulier s'adresse à Patrice Ferron, représentant du personnel, qui a contribué aussi intensément, au cours de la dernière année, à ce processus de réflexion et d'échanges ainsi qu'à l'élaboration et à la rédaction du document.

Ce plan stratégique exigera des réajustements constants, et le CRVA-PA devra s'adapter au fil des années afin d'atteindre les objectifs stratégiques proposés pour relever ensemble notre plus grand défi : *rendre autonomes, dans le plein sens du terme, les personnes handicapées de la Péninsule acadienne.*



Président du CRVA-PA inc.
Arisma Losier



Directrice du CRVA-PA inc.
Émilie Haché

2.0 INTRODUCTION*

La planification stratégique n'est plus un élément superflu que l'on met en place seulement lorsque tout le reste du travail a été fait. Le vieil adage est toujours vrai : négliger la planification, c'est planifier l'échec! Lorsqu'une organisation vit des difficultés, ou se trouve en état de crise, il est souvent trop tard pour réagir de façon efficace.

La planification stratégique est un processus de réflexion *Négliger la planification, prospective* qui fournit à l'organisme un schéma directeur *c'est planifier l'échec!* pour l'avenir. Elle donne à l'organisation un but, une direction et un sens; elle attire aussi l'attention sur certaines questions fondamentales (mais souvent oubliées) à propos d'une organisation. On peut souvent se demander :

Pourquoi un CRVA existe-t-il?

- Que fait-il?
- Quelles sont ses forces et faiblesses?
- Qu'est-ce qui pourrait menacer un CRVA demain, l'année prochaine?
- Où le CRVA sera-t-il rendu dans cinq ou dix ans d'ici?
- Comment le CRVA va-t-il gérer le changement?
- Comment la communauté et les membres perçoivent-ils le Centre?

Les organismes sans but lucratif comme les CRVA subissent des pressions de plus en plus fortes pour justifier leur financement et faire plus avec moins. Les organismes qui ont du succès même durant les périodes difficiles sont ceux qui planifient; ceux qui ne savent pas ce qu'ils sont, où ils s'en vont, vont finir par tomber à l'eau.

Le plan stratégique proposé tient compte des changements présents et envisagés du milieu qui nous forcent à nous écarter des sentiers battus. Ce plan veut, en plus d'assurer la cohérence et la précision des objectifs à travers notre organisation, servir de point de référence à toutes les décisions importantes du CRVA-PA.

** Tiré en grande partie du document intitulé La planification stratégique – Le manuel – Étape par étape, conçu pour l'ACCVA par M Jones Consulting & Associates.*



Visite de la directrice nationale, Traci Walters et Gilbert Brunette, agent de liaison avec le personnel du CRVA-PA.

3.0 PREMIÈRE PARTIE Le processus de la planification stratégique *

La planification stratégique est un terme que beaucoup de gens ont de la difficulté à comprendre. Lorsque nous sommes peu familiers avec quelque chose, notre première réaction est souvent de poser des questions – des questions à la recherche d’informations, ainsi que des questions exprimant la peur ou le doute.

En plus de démontrer le leadership et la saine administration du Conseil, le plan stratégique est un processus actif qui montre l’engagement envers l’organisation et donne une preuve de responsabilité aux organismes de financement. Il a été dit que certains organismes sans but lucratif sont si préoccupés par leur survie que cela devient une mission en soi. Leur véritable but devient une considération secondaire à leurs programmes ou activités de base, qui justifient l’existence du CRVA aux yeux de plusieurs fournisseurs de fonds. La planification est perçue comme du temps enlevé au service à la clientèle, donc une activité superflue ou inutile.

La planification prend du temps et si elle n’aboutit pas sur l’action et la réussite, les participants se découragent et perdent intérêt. Leurs attentes diminuées sont justifiées lorsque vous planifiez sans voir aucun résultat.

Reconnaître ce qui peut et ce qui ne peut pas être fait est une des premières étapes de la planification stratégique. Il faut également répondre aux questions suivantes :

- Où en êtes-vous (en tant qu’organisation) présentement?
- Où voulez-vous vous rendre (objectifs)?
- Comment vous y prendrez-vous pour y arriver (moyens)?
- Comment le saurez-vous lorsque vous serez arrivés (indicateurs)?

Sans la planification, tout ce qui est fait est guidé par les réactions. L’organisme ressemble à un navire sans gouvernail dérivant au gré des circonstances. Un CRVA peut alors devenir une victime de l’avenir, plutôt que d’avoir une certaine mesure de contrôle sur l’avenir ou la capacité de gérer l’impact qu’aura l’avenir sur le Centre.

Sans la planification, tout ce qui est fait est guidé par les réactions... Lorsque ça va bien, il ne semble pas y avoir de raison de planifier. Lorsque ça va mal, il paraît inconcevable de planifier, puisque tout le temps est consacré à résoudre une crise. Il y a plusieurs raisons ou excuses pour ne pas planifier (cela coûte cher, cela prend du temps, c’est inutile), mais les avantages à élaborer le plan stratégique pour le CRVA-PA sont beaucoup plus importants que toutes les raisons de retarder ou reporter la planification.

* Tiré en grande partie du document intitulé *La planification stratégique – Le manuel – Étape par étape, conçu pour l’ACCVA par M Jones Consulting & Associates.*

3.1 LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE

En septembre 2004, le Conseil d'administration du CRVA-PA décidait de former un comité pour l'élaboration du plan stratégique, composé du président du Conseil d'administration Arisma Losier, de Madeleine Archer, représentante du Conseil d'administration, ainsi qu'Émilie Haché, directrice du CRVA-PA, et ce, afin d'assurer la pérennité du CRVA-PA.

Le Conseil d'administration voyait l'avantage de produire un plan stratégique avec la participation des membres, la communauté, les partenaires et le personnel afin d'obtenir leur perception des services offerts au CRVA-PA. Par conséquent, la démarche de planification stratégique qui a été retenue se voulait hautement participative et inclusive. La démarche d'élaboration d'un plan stratégique comprenait quatre grandes phases : une phase de préparation des instruments de consultation, une phase de consultation, une phase de compilation et d'analyse des résultats et une phase de rédaction.



AGA du CRVA-PA 2007.



*Membres du Comité du plan stratégique :
Madeleine Archer et Yvon Losier.*

3.1.1 LES RENCONTRES DE CONSULTATION

Le Comité du plan stratégique, aidé des outils fournis par l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA), a préparé des documents de travail qui ont servi aux consultations et à la préparation des équipes d'animation. Le Comité a aussi regardé à cinq modèles différents de planification stratégique afin d'en tirer les éléments qui correspondaient le mieux à un organisme voué au développement de la Vie autonome. Plusieurs rencontres de consultation eurent lieu et les membres du personnel et les bénévoles furent invités à participer au processus de cette planification. Dès les premières rencontres, un tableau des forces et défis, ainsi qu'un tableau des opportunités externes et internes, furent identifiés. Le processus de l'élaboration du plan stratégique était amorcé et se devait de continuer à une plus grande échelle dans l'ensemble du territoire desservi, soit la Péninsule acadienne.

3.1.2 SONDAGES ET RÉUNIONS DU COMITÉ DU PLAN STRATÉGIQUE

Au printemps 2007, le Comité du plan stratégique invitait des gens de la communauté à y siéger. Le CRVA-PA voulait s'assurer de s'étendre sur son territoire *Le Centre est géré par les personnes handicapées pour les personnes handicapées.* afin d'aller chercher tous les commentaires et suggestions possibles pour produire un plan stratégique axé sur l'intégration des personnes handicapées. Deux rencontres de réflexion avec les gens de la communauté ont confirmé les buts et objectifs du plan stratégique et ont identifié des pistes d'amélioration et de développement.

3.1.3 LA COMPILATION ET L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Les comptes-rendus des ateliers, la compilation des sondages et données obtenus ont permis de produire une analyse des résultats afin d'en dégager les principales orientations stratégiques.

3.1.4 LA RÉDACTION

Une fois la structure logique, les axes, les objectifs et les moyens du plan stratégique déterminés, une ébauche du plan a été rédigée. Le 25 septembre 2007, après maintes consultations et compilations, le Comité du plan stratégique présentait au Conseil d'administration l'ébauche du plan stratégique 2008-2012 pour l'approbation finale.



Session de travail du Comité du plan stratégique.

4.1 ENVIRONNEMENT INTERNE

4.1.1 PROFIL DU CENTRE

Le CRVA-PA est un organisme à but non lucratif qui tire son origine de l'Association des personnes handicapées de la Péninsule acadienne (APHPA), fondée en 1981. Le Centre est géré par un Conseil d'administration représentatif du territoire desservi et surtout composé en majorité de personnes handicapées.

Au cours des années, l'APHPA ajoutait les programmes de base de l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA) et intégrait leur vision. Depuis cette alliance avec l'ACCVA en 1991, le CRVA-PA a formé son propre Conseil d'administration, en septembre 1999, et a procédé à son incorporation.

Le CRVA-PA offre les quatre programmes de base suivants mandatés par l'ACCVA et agit depuis comme mécanisme de soutien et fait la promotion des principes de la Vie autonome, c'est-à-dire qu'il encourage les personnes handicapées à prendre progressivement charge de leur propre existence.

Les 4 programmes de base mandatés par l'ACCVA :

- L'information et le réseautage
- Le soutien entre pairs
- Le développement des aptitudes à la Vie autonome et défense des droits individuels
- La recherche et le développement communautaire

Au printemps 2001, le CRVA-PA est enregistré comme organisme de bienfaisance et, à l'été 2001, le CRVA-PA publiait son premier bulletin trimestriel, ***Vers l'autonomie***, distribué aux membres et ayant comme but d'informer les membres des activités et services de leur Centre. Également, en 2005, le CRVA-PA a célébré son 5^e anniversaire par la publication d'un cahier spécial dans l'Acadie NOUVELLE.

Le 12 février 2002, le premier logo du CRVA-PA a été accepté par le Conseil d'administration. Ce logo avait été conçu par Laurent Sivret, membre du Centre. En 2007, le logo du CRVA-PA a été remplacé par le logo national de l'ACCVA afin d'améliorer la visibilité du Centre et ainsi promouvoir les services offerts. Le logo est désormais uniforme au niveau du pays, ainsi que le nouveau slogan « Voir au-delà du handicap. »

4.1.2 LA VISION

Le CRVA-PA est reconnu par les personnes handicapées, par les employeurs et la communauté en général comme le centre d'excellence pour l'appui des personnes handicapées dans l'atteinte de leur autonomie.

4.1.3 LA MISSION

La mission du CRVA-PA est de promouvoir et favoriser la responsabilité progressive des personnes handicapées dans la communauté afin de les aider à développer et gérer leurs ressources personnelles et communautaires.

4.1.4 LES VALEURS

Accessibilité

Nous croyons que les personnes handicapées doivent avoir la possibilité d'être informées et référées à des services et programmes adéquats qui répondent à leurs besoins et à ceux de la communauté. Cette initiative vise à améliorer l'accès à l'information et aux services de qualité de la Péninsule acadienne.

Égalité

Nous croyons que le soutien entre pairs se réalise par l'entremise des activités organisées et la présence d'un environnement propice au partage. L'esprit de bénévolat des membres et du Conseil d'administration, des bénévoles et l'engagement du personnel démontrent une responsabilité ferme et soutenue.

Intégration

Nous croyons à l'acquisition des compétences et des aptitudes afin que les personnes handicapées puissent atteindre des résultats, tels l'autogestion, la confiance en soi, la résolution de problème, la formation et l'apprentissage.

Occasions

Nous croyons à l'élaboration de nouveaux modèles de prestation de service pour mieux répondre aux besoins des personnes handicapées. Notre présence accrue dans la communauté nous permet de tisser des liens forts avec des organismes et le grand public.

4.1.5 PRINCIPES DIRECTEURS

Le CRVA-PA est contrôlé par les consommateurs et est interhandicaps. Il est également basé dans la communauté et il promeut l'intégration et la pleine participation.

4.1.6 PHILOSOPHIE DE LA VIE AUTONOME

La philosophie de la Vie autonome se fonde sur le principe que toutes les personnes handicapées ont des compétences, de la détermination, de la créativité et une passion de vivre, mais que beaucoup sont néanmoins incapables de participer pleinement à la vie économique, politique et culturelle en raison d'obstacles à la citoyenneté à part entière qui persistent dans la société canadienne. Ces obstacles sont les attitudes périmées, des lois et règlements inflexibles et une approche fragmentaire et non coordonnée de toutes sortes d'activités et de services, depuis l'embauche jusqu'au logement, en passant par le transport en commun.

La philosophie de la Vie autonome n'est pas un concept abstrait. Il s'agit plutôt d'une « façon de vivre » en tant que personne handicapée dans une société pleine d'obstacles. La *La philosophie de la Vie autonome* fait partie de la vie des personnes *autonome n'est pas un concept abstrait*. manœuvrer entre les obstacles et les lacunes et de tirer parti des capacités et des mécanismes de soutien.



Activité avec les membres à la Ste-Anne-du-Bocage, été 2007.

4.1.7 FORCES ET DÉFIS

L'établissement des forces et défis du CRVA-PA a été fait lors des rencontres de consultation auprès de la communauté, des membres et des partenaires, et par le biais de questionnaires auprès du Conseil d'administration, des membres, des partenaires et du personnel du CRVA-PA. Le tableau suivant présente les forces actuelles et les défis à relever :

Forces

- Personnel qualifié et connaissant
- Conseil d'administration fort
- Bonne structure
- Réseau de l'ACCVA
- Partenaires
- Services accessibles
- Accessibilité du Centre

Défis

- Augmenter la visibilité du Centre
- Établir des partenariats afin de stabiliser le financement
- Mettre en place un réseau d'information péninsulaire
- Mieux définir le concept de Vie autonome
- Mieux définir la terminologie du concept handicap
- Assurer la stabilité du personnel
- Augmenter nos fonds de contrepartie reliés au financement provenant de l'ACCVA
- Augmenter le nombre de bénévoles et mettre en place des programmes d'orientation reliés à leur travail
- Assurer une relève



Visite de l'ACCVA – 2006.



Rallye tropical – hiver 2006.

4.1.8 PROFIL DE LA CLIENTÈLE CIBLE

Depuis sa fondation, le CRVA-PA travaille au développement de la Vie autonome de ses membres dans la région de la Péninsule acadienne. En 2007, le CRVA-PA compte plus de 300 membres dans les catégories suivantes :

Membres réguliers

Peu importe l'incapacité, toute personne ayant un handicap, âgée de 19 ans et plus, peut devenir membre régulier de la corporation. Dans le cas des personnes d'âge mineur, ayant une limitation, elles peuvent devenir membres réguliers avec l'approbation écrite du parent ou du tuteur légal.

Membres associés

Toute personne âgée de 19 ans et plus et intéressée à œuvrer bénévolement au sein de la corporation et/ou ayant versé une cotisation de support peut devenir membre associé.

Membres honoraires

Est membre honoraire toute personne à qui le Conseil d'administration veut rendre un hommage particulier.



Gary Comeau, CPMCPH et Jean-Paul Losier, membre honoraire en 2005.

Membres corporatifs

Toute association, organisme ou ministère peut devenir membre corporatif, mais n'a pas le droit de vote à l'assemblée générale annuelle.

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick (CPMCPH) définit le mot handicap comme suit :

- Tout état de retard mental, toute difficulté d'apprentissage ou toute difficulté dans l'utilisation du langage parlé;
- Tout trouble mental ou psychologique (anxiété, phobies, etc.);
- Tout degré d'incapacité physique, résultant de blessures corporelles, maladie ou anomalie congénitale, toute incapacité résultant de paralysie, de diabète sucré, d'épilepsie, d'amputation, de cécité ou surdité, de mutité ou trouble du langage ou toute nécessité d'utiliser un chien-guide, un fauteuil roulant, une canne, une béquille, marchette ou tout autre appareil ou dispositif de correction;
- Douleur chronique, arthrite, crise de cœur, allergies environnementales ou aux produits chimiques.

Selon les statistiques du CPMCPH, 17.7 % des citoyens du N.-B. ont un handicap susceptible de les gêner dans leurs activités quotidiennes soit dans le transport, habitation, emploi, loisirs, éducation ou communication.

Le CRVA-PA s'engage auprès de ses membres à continuer de travailler au mouvement de la Vie autonome de la Péninsule acadienne afin de :

- *Maximiser l'intégration des personnes handicapées au marché du travail;*
- *Accroître l'accessibilité à l'éducation et à la formation;*
- *Faciliter les rencontres et les activités entre pairs;*
- *Améliorer leur qualité de vie par le développement de la Vie autonome.*

4.2 ENVIRONNEMENT EXTERNE

4.2.1 PROFIL DE L'ACCVA*

Fondée en 1986 par le mouvement de la Vie autonome, l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA) est l'organisation-cadre nationale représentant et coordonnant le réseau des centres-ressources pour la vie autonome (CRVA) au niveau national. Le bureau national est situé à Ottawa.

L'ACCVA est un organisme sans but lucratif national et bilingue, qui est régi par un Conseil d'administration composé majoritairement de personnes handicapées. L'ACCVA soutient le mouvement de la Vie autonome et renforce les CRVA en entreprenant les activités suivantes :

- Élabore des politiques pour renforcer et appuyer les programmes de base offerts dans les CRVA;
- Offre des conseils et un soutien aux CRVA relativement à leurs activités quotidiennes, à l'application de leurs programmes et à la prestation de leurs services;
- Met au point des outils de formation et des ressources pour aider les CRVA;
- Assure un lien pour l'échange d'information, d'idées et de ressources entre les CRVA;
- Établit et maintient des relations de travail entre le gouvernement, le secteur sans but lucratif et le secteur privé;
- Fournit de l'information sur la Vie autonome aux CRVA, au grand public, aux organismes communautaires, aux gouvernements et aux médias;
- Fait la promotion de la philosophie de la Vie autonome et la fait mieux connaître dans tout le Canada.

4.2.2 PROGRAMMES MANDATÉS*

Le CRVA-PA offre un certain nombre de programmes uniques qui aident les individus handicapés à apprendre et à acquérir des compétences. Tous visent à soutenir les personnes handicapées et à leur permettre de s'intégrer pleinement dans leurs collectivités et à participer à tous les aspects de la vie civique.

Information et réseautage

L'accès à de l'information claire et précise est une des premières étapes vers la prise en charge de sa vie. L'information est essentielle pour avoir des choix, prendre des décisions et apprendre à prendre des risques. Le CRVA-PA donne aux individus de l'information claire, précise et à jour *Le bulletin trimestriel « Vers l'autonomie »* tient les membres au langage clair et simple, la discussion et l'échange entre *courant des activités du CRVA-PA*. Dans le CRVA-PA, l'information et le réseautage sont interactifs. Le Centre partage les commentaires provenant d'autres consommateurs et met les individus en relation avec les services et les occasions dans la collectivité. En plus, le CRVA-PA établit des liens entre les individus handicapés et les ordres municipal, provincial et fédéral de gouvernement.

Soutien entre pairs

Le soutien entre pairs au CRVA-PA est destiné à donner *Des activités entre pairs répondent aux besoins des membres, soit les personnes handicapées.* des occasions aux gens de partager leurs expériences et ce qu'ils ont appris. Cela peut être utile de passer du temps avec une autre personne qui est, ou qui a été, dans le même « bateau ». Il peut être plus facile de régler un problème lorsqu'on a la chance d'en parler avec une autre personne et d'apprendre ce qu'elle a fait dans une situation semblable.



Activité avec les membres à la Ste-Anne-du-Bocage – été 2007.

*L'information sur le profil de l'ACCVA et les programmes mandatés sont tirés du site Internet de l'ACCVA.

Développement des aptitudes à la Vie autonome et défense des droits individuels

Connaître ses droits, communiquer, négocier, régler des problèmes et l'organisation personnelle sont tous des aspects importants de la vie de tous les jours. Toutefois, il peut parfois être difficile et déroutant de s'y retrouver dans le système.

Le programme de développement des aptitudes à la Vie autonome et défense des droits individuels aide les individus à accéder aux services auxquels ils ont droit. Le Centre aide les individus à défendre leurs propres droits, en appuyant leurs choix, en respectant leurs décisions et en leur permettant de prendre des risques. Le CRVA-PA se veut d'offrir divers ateliers, de la formation pour l'acquisition de compétences, des groupes de discussion et des séances d'information. En plus, les personnes handicapées pourront y trouver de l'aide dans divers domaines, y compris ceux de l'emploi, de l'alphabétisation et de la technologie.

Recherche et développement communautaire

Le CRVA-PA a à cœur de maintenir des relations avec la collectivité. Il établit des partenariats avec des individus, des organisations, des gouvernements, des universités et des entreprises. Grâce à cette collaboration, il peut déterminer les lacunes dans les services et mettre au point des solutions. La recherche, qui reconnaît que les personnes handicapées sont des spécialistes, est importante pour déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. L'information, mise à l'essai et validée par les consommateurs, est essentielle pour mettre au point des programmes et services dont toute la collectivité bénéficie.



Les apprenants de la classe Alpha du CRVA-PA et l'enseignante Huberte Haché-Hébert.



Comité aviseur du Nouveau-Brunswick (PPDS - PH).

4.2.3 PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

Le CRVA-PA dessert le territoire de la Péninsule acadienne qui se situe à partir de la municipalité de Grande-Anse, au Nord, et de la municipalité de Néguac, au Sud, allant jusqu'à l'île de Miscou, vers le Nord-est. : une région côtière cernée par la mer, soit la Baie des Chaleurs et le golfe St-Laurent, ce qui donne à Shippagan, où se situent les bureaux du CRVA-PA, le titre de la capitale de la pêche commerciale du Nouveau-Brunswick.

La Péninsule acadienne est une région où la ruralité est un des facteurs qui peut nuire à son développement étant donné les distances énormes à parcourir. Par contre, la Péninsule acadienne a de nombreuses *Nos déficiences ou handicaps nous richesses*, comme son décor qui enchante les *ont permis de voir et de comprendre* touristes et elle est surtout reconnue pour son *le monde différemment des autres...* accueil légendaire. Notre coin de pays possède une économie sociale hors du commun par son approche personnalisée, le dévouement des nombreux bénévoles et l'engagement des gens dans leurs communautés. Dotée d'une population d'environ 53,000 personnes francophones, à 98 % de descendance acadienne, la Péninsule acadienne présente un des taux de chômage les plus élevés au Nouveau-Brunswick. L'économie de la région tourne autour des industries saisonnières comme la tourbe, la pêche, la foresterie, ainsi que le tourisme. Les types d'emplois permanents dans la région sont dans le secteur de la santé, l'éducation, les services gouvernementaux, la restauration et dans d'autres commerces et organismes.

Le CRVA-PA offre à ses membres les services d'aide à l'emploi et à la formation grâce au financement du ministère du Développement social Canada et du ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail du Nouveau-Brunswick. Une clientèle a été ciblée par le MEPFT, soit les personnes sourdes ou malentendantes, celles ayant des *L'objectif du CRVA-PA est que* problèmes d'apprentissage et/ou déficiences *notre coin de pays soit un modèle* intellectuelles, un problème de santé mentale, ou *d'inclusion à travers le Canada!* encore paraplégiques. Le CRVA-PA, par l'entremise d'autres programmes, offre des services d'aide à l'emploi et à la formation aux membres ayant d'autres limitations fonctionnelles. Les services offerts au CRVA-PA sont uniques, car la clientèle trouve tout sous un même toit, mais surtout, le Centre offre aux employeurs l'appui et le suivi des personnes handicapées en milieu de travail.

4.2.4 PARTENAIRES

L'Association canadienne des centres de vie autonome

L'Association canadienne des centres de vie autonome exprime clairement les besoins du mouvement de la Vie autonome au niveau national et elle est subventionnée par le ministère du Développement social Canada.

Depuis sa naissance en 1999, le CRVA-PA reçoit annuellement son financement de base de l'ACCVA qui finance les 28 centres canadiens, dont celui de la Péninsule acadienne. Ce financement de base permet au CRVA-PA d'offrir aux personnes handicapées de la Péninsule acadienne les quatre (4) programmes de base mandatés par l'ACCVA.

Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail du Nouveau-Brunswick

Depuis 2002, le CRVA-PA signe un contrat d'achat de services avec le Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail du Nouveau-Brunswick. Ce contrat permet au CRVA-PA d'embaucher une conseillère ou un conseiller à

Les personnes handicapées sont motivées et un emploi peut leur permettre de mieux s'intégrer à la société. Souvent, il suffit de quelques adaptations mineures pour qu'une personne handicapée puisse se joindre à votre équipe. l'emploi et à la formation qui facilite l'intégration à l'emploi et à la formation pour les personnes handicapées de la région.

Chaque printemps, le Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail collabore financièrement aux activités de sensibilisation organisées par le CRVA-PA lors de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées proclamée par le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées.



*La Co-op Régionale de la Baie Ltée de Tracadie-Sheila – Membre honoraire 2007.
Arisma Losier, président du CRVA-PA; Roger St-Coeur, gérant de la Co-op; Émilie Haché, directrice du CRVA-PA; Marc Arseneau, employé à la Co-op.*

Centre-Ressources pour la Vie Autonome : Région Bas-Saint-Laurent

Le 28 février 2005, l'honorable Ken Dryden, ministre du Développement social avec Service Canada, annonçait une contribution de 440,932 \$ au Centre-Ressources pour la Vie Autonome : Région Bas-Saint-Laurent, par le biais du Programme de partenariat pour le développement social – volet des personnes handicapées. Le projet intitulé « Impact des représentations sociales sur l'emploi » avait pour objectif une recherche d'une durée de 2 ans sur les territoires du Bas-Saint-Laurent, Québec, et de la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick et les résultats ont été diffusés au printemps 2007.

Également, en mars 2007, le CRVA-PA signait un autre partenariat avec le Centre de ressource Vie autonome d'Alfred en Ontario et celui de Trois-Pistoles au Québec, gestionnaire du projet. Toujours sous le programme de partenariat pour le développement social – volet des personnes handicapées, le projet intitulé « Cheminement vers l'emploi » offre des services d'employabilité aux personnes handicapées de ces trois provinces.



Les directeurs généraux des Centres canadiens.

4.3 CONCLUSION

Ce plan stratégique constitue un document de travail, non un cadre rigide; il sera modifié en fonction des expériences vécues. Les stratégies ne sont pas immuables. Si une stratégie ne fonctionne pas, elle peut, et doit, être changée. Étudié et approuvé, ce plan exhaustif sera mis en œuvre. Il s'agira d'évaluer les progrès et mettre à jour ce plan de façon régulière.

L'évaluation constitue une partie très importante du cycle de planification. Nous disposons d'indicateurs clairs pour atteindre nos objectifs. Un mécanisme de suivi sera mis en place pour assurer l'évaluation du degré d'atteinte des objectifs et apporter au besoin les correctifs nécessaires, qu'il s'agisse de la révision des axes d'intervention, du plan d'action, des ressources allouées ou des objectifs spécifiques visés.

En terminant, il importe de célébrer nos réussites. Imaginons ce qu'aura l'air notre CRVA-PA dans cinq ans, lorsque nous aurons réalisé nos perspectives. Pensons-y... Nous avons maintenant un plan qui fera de nos perspectives d'avenir une réalité.

Toutefois, ne fêtons pas seulement les « grandes » réussites; le progrès commence souvent par de très petites réalisations. Sans ces petits accomplissements quotidiens, nous n'atteindrons jamais nos buts. Fêtons-les aussi!

4.4 ÉQUIPE DE TRAVAIL

Les membres du Comité du plan stratégique du CRVA-PA :

- Arisma Losier, président du CRVA-PA
- Émilie Haché, directrice du CRVA-PA
- Patrice Ferron, membre du personnel du CRVA-PA
- Annelle Duguay, coordinatrice
- Isabelle Power, coordinatrice
- Madeleine Archer, administratrice du CRVA-PA
- Emmeline Rioux, bénévole au CRVA-PA
- Jeanne d'Arc Robichaud, membre du CRVA-PA
- Chantale Brideau, membre de la communauté
- Fernand Brideau, membre de la communauté
- Yvon Losier, membre de la communauté
- Irène McGraw, membre du CRVA-PA

Membres du Conseil d'administration du CRVA-PA 2007-2008



À l'avant, de gauche à droite : Madeleine Archer, conseillère; Rhéal Landry, conseiller; Aline Duguay, conseillère; Arisma Losier, président; à l'arrière : Gregory D'Souza, conseiller; François Lanteigne, conseiller; Adéodat Mallet, vice-président; Rosaire Rioux, secrétaire et Marcel Savoie, trésorier.

Les membres du personnel du CRVA-PA



Émilie Haché
directrice



Patrice Ferron
conseiller à l'emploi



Betty Roussel
préposée à la comptabilité



Isabelle Power
conseillère à l'emploi



Emilie Godin
animatrice du « Web pour tous »

4.5 REMERCIEMENTS

Le Centre de Ressource Vie Autonome – Région Péninsule Acadienne inc. désire remercier les personnes suivantes pour le travail accompli dans la réalisation du plan stratégique.

- **Émilie Haché**
- **Arisma Losier**
- **Patrice Ferron**
- **Conseil d'administration du CRVA-PA**
- **Comité du plan stratégique du CRVA-PA**
- **Membres du personnel du CRVA-PA**
- **Bénévoles du CRVA-PA**
- **Nos partenaires**

4.6 RÉFÉRENCES

- *M Jones Consulting & Associates. La planification stratégique – Le manuel – Étape par étape. Conçu pour l'ACCVA.*
- *Site Internet de l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA). www.accva.ca*
- *Site Internet de L'Encyclopédie de L'Agora. <http://agora.qc.ca/encyclopedie/index.nsf/Impression/Philia>*

Le plan d'action du CRVA-PA est bâti à partir de quatre (4) buts découlant des valeurs du Centre. Ces buts sont :

- Accroître l'accessibilité à l'information et aux services pour les personnes handicapées;
- Organiser des activités pour créer et consolider des liens avec les personnes handicapées de façon à les aider à surmonter les obstacles rencontrés dans leur vie quotidienne;
- Obtenir des résultats tangibles dans l'acquisition de connaissances et d'aptitudes dans le cheminement de l'accès à la Vie autonome;
- Créer des services non comblés pour les personnes handicapées et accroître notre présence dans la communauté, ce qui permettra de nouveaux partenariats.

À partir de ces buts, des objectifs de travail ont été fixés et ces objectifs seront complétés par des activités majeures. Ces dernières permettront au CRVA-PA de mesurer l'efficacité du plan stratégique et de voir à ce que les objectifs soient atteints.

Un résultat est indiqué pour chaque secteur stratégique de priorité, ainsi que des mesures d'évaluation.



Conseil d'administration (2006-2007) de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire (ANBIC)



Arisma Losier, président du CRVA-PA; Ann Beaton, chercheure à l'Université de Moncton; John Kabano, chercheur à l'Université de Rimouski.



Rencontre du Réseau francophone – mai 2007.

PLAN D'ACTION

Secteur stratégique de priorité : Information et réseautage

Résultat : Accroître l'accessibilité à l'information et aux services pour les personnes handicapées.

Mesure d'évaluation : Augmentation des appels reçus, des courriels, des visites du site Internet et des visites au CRVA-PA en assurant l'accessibilité au Centre pour tous les membres.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS MAJEURES	PORTEURS DE DOSSIERS	2008	2009	2010	2011	2012
1. Assurer la visibilité du CRVA-PA et de ses services.						
1.1 Maintenir la publication du bulletin trimestriel VERS L'AUTONOMIE du CRVA-PA en collaboration avec la communauté.	Membres du personnel.	●	●	●	●	●
1.2 Maintenir une participation au Salon sur les carrières, les jours J, la Ruée vers les études et autres.	Membres du personnel.	●	●	●	●	●
2. Mettre en œuvre des systèmes de promotion du CRVA-PA.						
2.1 Évaluer et distribuer le matériel promotionnel annuellement.	Conseil d'administration et membres du personnel.	●	●	●	●	●
3. Promouvoir les programmes et services existants.						
3.1 Informer les employeurs, ministères et organismes de nos programmes et services.	Conseil d'administration, membres du personnel et bénévoles.	●	●	●	●	●
3.2 Informer les personnes handicapées sur nos programmes et services.	Membres du personnel.	●	●	●	●	●
4. Maintenir à jour le centre de documentation du CRVA-PA.						
4.1 Désigner une personne responsable du centre de documentation.	Membres du personnel.	●	●	●	●	●
4.2 Rechercher activement de nouveaux documents concernant le mouvement de la Vie autonome.	Membres du personnel.	●	●	●	●	●

Secteur stratégique de priorité : Information et réseautage

Résultat : Accroître l'accessibilité à l'information et aux services pour les personnes handicapées.

Mesure d'évaluation : Augmentation des appels reçus, des courriels, des visites du site Internet et des visites au CRVA-PA en assurant l'accessibilité au Centre pour tous les membres.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS MAJEURES	PORTEURS DE DOSSIERS	2008	2009	2010	2011	2012
5. Mettre à jour le site Internet du CRVA-PA.						
5.1 Embaucher du personnel pour refaire le site Internet et le maintenir à jour.	Direction.	●	●	●	●	●
5.2 Trouver des fonds pour payer ce personnel.	Direction.	●				
5.3 Insérer la liste de nos activités sur le site Internet.	Responsable du site Internet.	●	●	●	●	●
5.4 Partager nos données, activités et services avec les autres CRVA à travers le pays avec la base de données de l'ACCVA.	Administrateur et utilisateurs de la Base de données.	●	●	●	●	●
6. Assurer une formation continue du personnel du CRVA-PA.						
6.1 Partager l'information entre le personnel en utilisant les outils fournis par l'ACCVA.	Membres du personnel.	●	●	●	●	●
6.2 Saisir les opportunités de formation pour le personnel afin de maintenir la motivation et développer la créativité.	Direction.	●	●	●	●	●
7. Travailler à l'accréditation du CRVA-PA.						
7.1 Mettre à jour et développer la structure administrative du CRVA-PA.	Direction et le personnel.	●	●	●	●	●
7.2 Rendre le CRVA-PA accessible à toute la clientèle et les membres.	Conseil d'administration.		●			
8. Assurer la collaboration des médias de la région.						
8.1 Communiquer régulièrement avec les médias, tels l'Acadie NOUVELLE, CKRO et L'Écho.	Direction et le personnel désigné.	●	●	●	●	●
8.2 Présenter le CRVA-PA aux médias.	Personnel désigné.		●		●	
9. Maintenir un lien avec l'ACCVA.						
9.1 Baser notre fonctionnement sur les normes de l'ACCVA.	Conseil d'administration et direction.	●	●	●	●	●
9.2 Favoriser l'échange et la solidarité entre les CRVA francophones.	Direction.	●	●	●	●	●
9.3 Utiliser les outils et documents fournis par l'ACCVA.	Conseil d'administration, direction et membres du personnel.	●	●	●	●	●

Secteur stratégique de priorité : Soutien entre pairs

Résultat : Organiser des activités pour créer et consolider des liens avec les personnes handicapées de façon à les aider à surmonter les obstacles rencontrés dans leur vie quotidienne.

Mesures d'évaluation : Augmentation des activités et de la formation pour les membres du CRVA-PA. Augmentation des bénévoles du CRVA-PA.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS MAJEURES	PORTEURS DE DOSSIERS	2008	2009	2010	2011	2012
1. Maintenir des activités rassembleuses pour conserver les liens entre les membres.						
1.1 Maintenir nos activités ponctuelles organisées par le CRVA-PA (souper de Noël et la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées).	Membres du personnel et bénévoles.	●	●	●	●	●
1.2 Mettre en place des sous-comités régionaux pour assurer la tenue d'activités pour les membres, entre autres lors du Congrès Mondial Acadien 2009.	Conseil d'administration, direction, personnel et bénévoles.		●			
1.3 Continuer d'offrir des activités et sorties récréatives aux membres.	Membres du personnel et bénévoles.	●	●	●	●	●
2. S'assurer que les membres puissent participer aux différents secteurs de la communauté.						
2.1 Saisir les occasions au niveau des activités culturelles (billets, sorties, ateliers pour les membres).	Direction et membres du personnel.	●	●	●	●	●
2.2 Informer les membres sur la santé en partenariat avec les centres de santé communautaires de la Péninsule acadienne.	Direction et membres du personnel.		●	●	●	●
3. Reconnaissance et recrutement des bénévoles.						
3.1 Former les bénévoles par le biais des outils de l'ACCVA.	Direction et membres du personnel.		●	●	●	●
3.2 Orienter les bénévoles avec l'aide du programme d'orientation du CRVA-PA.	Membres du personnel et bénévoles.		●	●	●	●
3.3 Reconnaître annuellement les bénévoles.	Conseil d'administration et direction.	●	●	●	●	●
4. Recrutement de nouveaux membres.						
4.1 Inviter les gens qui utilisent les services à devenir membre.	Membres du personnel et bénévoles.	●	●	●	●	●
4.2 Augmenter nos membres corporatifs.	Conseil d'administration et direction.	●	●	●	●	●
4.3 Nommer un membre honoraire annuellement.	Conseil d'administration.	●	●	●	●	●
4.4 Acquérir des membres associés par le bénévolat.	Membres du personnel et bénévoles.	●	●	●	●	●

Secteur stratégique de priorité : Développement des aptitudes à la Vie autonome et défense des droits individuels

Résultat : Obtenir des résultats tangibles dans l'acquisition de connaissances et d'aptitudes dans le cheminement vers l'accès à la Vie autonome.

Mesure d'évaluation : Augmentation de la clientèle desservie aux niveaux de l'emploi, la formation et la défense des droits individuels.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS MAJEURES	PORTEURS DE DOSSIERS	2008	2009	2010	2011	2012
1. Assurer aux personnes handicapées l'accès aux technologies de l'information et de la communication.						
1.1 Maintenir la formation du « Web pour tous » pour les membres.	Membres du personnel et conseillers à l'emploi.	●	●	●	●	●
2. Soutenir les personnes handicapées dans les obstacles qu'ils rencontrent.						
2.1 Référer les clients aux bons endroits et services de la région.	Conseillers à l'emploi.	●	●	●	●	●
3. Défendre les droits des personnes handicapées.						
3.1 Agir et parler pour les personnes handicapées auprès de la communauté.	Direction et conseillers à l'emploi.	●	●	●	●	●
3.2 Aller chercher l'information pertinente pour les membres auprès des agences gouvernementales et organismes communautaires.	Direction et conseillers à l'emploi.	●	●	●	●	●
4. Conseiller et accompagner les personnes handicapées dans leur processus de recherche d'emploi et de formation.						
4.1 Offrir du counselling d'emploi aux clients et travailler à leur plan de carrière.	Conseillers à l'emploi.	●	●	●	●	●
4.2 Accompagner les personnes handicapées dans leur recherche d'emploi (CV, recherche active d'un emploi, lettre d'emploi).	Conseillers à l'emploi.	●	●	●	●	●
4.3 Donner de l'information sur les établissements d'enseignement postsecondaire.	Conseillers à l'emploi.	●	●	●	●	●
4.4 Travailler au maintien des classes d'alphabétisation pour les personnes handicapées et les accompagner.	Direction et membres du personnel.	●	●	●	●	●
4.5 Entretenir des relations suivies avec les ministères de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail et Services familiaux et communautaires, ainsi que les organismes communautaires.	Direction, membres du personnel et conseillers à l'emploi.	●	●	●	●	●

Secteur stratégique de priorité : Recherche et développement communautaire

Résultat : Créer des services non comblés pour les personnes handicapées et accroître notre présence dans la communauté, ce qui permettra de nouveaux partenariats.

Mesure d'évaluation : Augmentation de l'investissement de la communauté et des partenaires financiers.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS MAJEURES	PORTEURS DE DOSSIERS	2008	2009	2010	2011	2012
1. Accroître notre présence dans la communauté.						
1.1 Former un Comité de plan stratégique (quinquennal).	Conseil d'administration et direction.	●				●
1.2 Établir des sous-comités dans les régions de la Péninsule acadienne.	Conseil d'administration et direction.	●				
2. Développer des projets pilotes afin de répondre aux besoins des membres.						
2.1 Maintenir le projet d'employabilité « Cheminement vers l'emploi. »	Direction.	●	●	●		
2.2 Travailler sur un projet d'entreprise d'insertion sociale pour les personnes handicapées dans le domaine du recyclage.	Direction.	●	●	●		
2.3 Produire un guide d'accessibilité pour la région en vue du Congrès Mondial Acadien 2009.	Direction et membres du personnel.		●			
3. Élaborer un plan d'action dans l'obtention de données en matière d'intégration à l'emploi.						
3.1 Produire un guide à partir de l'étude « Impact sur les représentations sociales en matière d'emploi » pour les intervenants.	Conseil d'administration et direction.		●	●		
4. Développer et maintenir les partenariats dans la communauté.						
4.1 Approcher les organismes qui œuvrent auprès des personnes handicapées.	Conseil d'administration et direction.		●			
4.2 Sensibiliser les institutions d'enseignement de la région.	Direction et conseillers à l'emploi.	●	●	●	●	●
4.3 Maintenir le programme « Web pour tous » avec la Collectivité Ingénieuse de la Péninsule Acadienne inc. (CIPA)	Direction et conseillers à l'emploi.	●	●	●	●	●

Secteur stratégique de priorité : Recherche et développement communautaire

Résultat : Créer des services non comblés pour les personnes handicapées et accroître notre présence dans la communauté, ce qui permettra de nouveaux partenariats.

Mesure d'évaluation : Augmentation de l'investissement de la communauté et des partenaires financiers.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS MAJEURES	PORTEURS DE DOSSIERS	2008	2009	2010	2011	2012
5. Assurer la participation de la communauté dans notre mission.						
5.1 Organiser des rencontres informelles dans les municipalités de la région avec les employeurs et les organismes.	Direction et membres du personnel.	●	●	●	●	●
5.2 Sensibiliser le public en général lors de la SSSPH proclamée par le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées.	Direction et membres du personnel.	●	●	●	●	●
5.3 Mettre sur pied une table de développement de la Vie autonome (TDVA).	Conseil d'administration et direction.			●	●	●
6. Élaborer une campagne de financement majeure.						
6.1 Former un comité de campagne de financement majeure.	Conseil d'administration et direction.		●			
6.2 Approcher les fondations de la province (McCain, Irving, etc.).	Comité de financement.		●		●	
7. Apporter un rayonnement au CRVA-PA.						
7.1 Accroître notre présence aux différents comités et tables de concertation de la Péninsule acadienne.	Direction et membres du personnel.	●	●	●	●	●
7.2 Profiter des opportunités de siéger sur les différents comités et tables de la province.	Direction.	●	●	●	●	●
8. Élaborer des levées de fonds.						
8.1 Organiser des activités de financement avec les bénévoles et les employés du CRVA-PA (exemples : loterie annuelle et activités).	Direction, membres du personnel et bénévoles.	●	●	●	●	●

Secteur stratégique de priorité : Recherche et développement communautaire

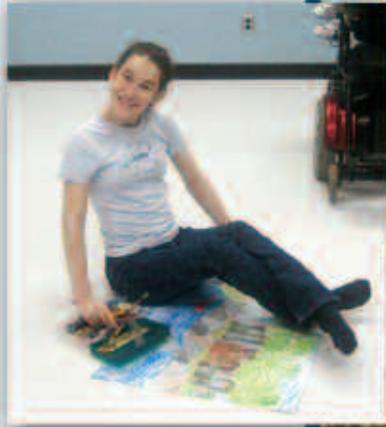
Résultat : Créer des services non comblés pour les personnes handicapées et accroître notre présence dans la communauté, ce qui permettra de nouveaux partenariats.

Mesure d'évaluation : Augmentation de l'investissement de la communauté et des partenaires financiers.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS MAJEURES	PORTEURS DE DOSSIERS	2008	2009	2010	2011	2012
9. Développer et conserver nos partenaires.						
9.1 Développer des collaborations avec les autres CRVA du pays et adhérer au Réseau francophone.	Direction.	●	●	●	●	●
9.2 Maintenir le financement provincial (ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail et le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées).	Direction et conseiller à l'emploi.	●	●	●	●	●
9.3 Donner des formations pour le Neil Squire Society afin d'aller chercher une autre clientèle.	Direction et conseillers à l'emploi.	●	●			
9.4 Saisir l'opportunité d'un partenariat avec Communautique de Montréal afin de poursuivre un apprentissage communautaire.	Direction, membres du personnel et bénévoles.	●				
9.5 Conserver le financement de l'ACCVA par la livraison des 4 programmes de base.	Conseil d'administration et direction.	●	●	●	●	●

Notes

Une artiste *dans l'âme*



Amélie, âgée de 16 ans, est atteinte de paralysie cérébrale. Pleine de talents, elle dessine et sculpte avec ses pieds en plus d'être un modèle pour toutes les jeunes personnes vivant avec un handicap.

En juin 2007, Amélie participait au pageant de son école. La première étape franchie, soit de convaincre les organisateurs du pageant d'accepter sa candidature, elle devait se préparer pour son numéro artistique et autres avec l'aide de sa famille, sans oublier celle de Doris Landry, son accompagnatrice de tous les jours.

Quelle force de caractère, de vouloir s'inscrire et vouloir partager son potentiel et démontrer sa créativité dans son milieu scolaire. Bravo au personnel de l'EME d'avoir osé...

À la grande joie du public présent, Amélie remportait, cette soirée-là, le prix du meilleur numéro artistique. Mais cette victoire valait beaucoup plus à ses yeux. Car elle venait de franchir une étape importante dans sa vie de jeune adulte. Amélie venait de démontrer que malgré son handicap, elle pouvait apporter énormément dans son milieu.

Toute action produit une réaction...comme le dit si bien un vieil adage.

Et quelle fut sa joie d'être invitée pour présenter son numéro artistique lors du pageant du Festival provincial des Pêches et de l'Aquaculture de Shippagan.

Consciemment ou non, Amélie venait d'ouvrir la porte à de nombreuses personnes handicapées, lesquelles seront perçues différemment et bénéficieront de beaucoup plus d'ouverture du public en général.

Le CRVA-PA tient à féliciter et surtout remercier Amélie Archer du travail de sensibilisation accompli dans son milieu.

Bravo Amélie! Tu as fait avancer le mouvement de la Vie autonome d'un grand pas !

Membre accrédité de l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA)



Voir au-delà du handicap

1 - Nanaimo
2 - Duncan
3 - Victoria
4 - Richmond
5 - Vernon
6 - Calgary
7 - Saskatoon
8 - Regina
9 - Thunder Bay
10 - Kapuskasing

11 - Sudbury
12 - Parry Sound
13 - Collingwood
14 - Kitchener
15 - London
16 - St. Catharines
17 - Toronto
18 - Kingston
19 - Ottawa
20 - Alfred

21 - Val-d'or
22 - Montréal
23 - Saint-Jean-sur-Richelieu
24 - Trois-Pistoles
25 - Péninsule acadienne
26 - Miramichi
27 - Halifax
28 - St. Johns